Synthèse du diagnostic - Organisation et positionnement du territoire

Fiche 1/13

Un espace de transition entre Amiens et la mer

8 EPCI entourent la communauté de communes, à cheval sur deux régions et trois départements.

Au 1^{er} janvier 2017, l'EPCI issu de la fusion Sudouest amiénois-Contynois-Oisemont représentera la communauté de communes la plus peuplée de cet ensemble, aux portes de 2 communautés d'agglomération (Amiens Métropole et Abbevillois).

Une vallée, une autoroute et le chemin de fer comme traits d'union entre Picardie et Normandie

Le territoire est traversé par deux infrastructures interrégionales : la ligne TER Lille-Amiens-Rouen ainsi que l'A29, qui permet de rejoindre Amiens, Le Havre, Rouen (via l'A28), Saint-Quentin ainsi que Lille, capitale régionale (via l'A1).

Population des EPCI avant et après fusion

	Population 2013	Population après fusion
CC du Sud-ouest amiénois	21622	
CC de la Région de Oisemont	6623	37 523
CC du Contynois	9278	
CA Amiens Métropole	175 259	175 259
CC de la Région d'Hallencourt	8 949	56 983
CC de l'Abbevillois	30 468	
CC du Vimeu Vert	5 626	
CC de la Baie de Somme Sud	11 940	
CC Ouest Amiens	11715	29 069
CC du Val de Nièvre et Environs	17354	
CC de la Picardie Verte	32 873	32 873
CC interrégionale de Blangy-sur-Bresle	14744	21 821
CC du Canton d'Aumale	7077	1

INSEE, Recensement Général de la Population 2013

A l'ouest, la vallée de la Bresle sert de limite administrative et de frontière naturelle entre la Normandie et les Hauts-de-France. Une voie de chemin de fer la longe permettant de relier les centres urbains, de Beauvais au Tréport et les grands complexes verriers.

L'influence croissante des pôles urbains

- Le territoire est influencé par trois « grands pôles urbains », dont les aires urbaines tendent à se rejoindre (voir atlas cartographique carte n°16) :
- Amiens, dont la couronne périurbaine couvre une large moitié Est du territoire,
- Abbeville, qui rayonne sur les communes du Nord et de l'Ouest (20 minutes depuis Airaines) ;
- Beauvais, plus éloigné, qui exerce son influence sur certaines communes du Sud-est (45 minutes depuis Equennes-Eramecourt).

Le chapelet de villes de la vallée de la Bresle a également une influence sur les communes du sud et de l'ouest. C'est le cas d'Aumale, dont l'urbanisation s'étend jusqu'à Gauville, et dont le bassin de vie couvre le quart ouest du territoire. Deux autres « petits pôles » isariens rayonnent sur les communes du sud de la CCSOA (Feuquières et Grandvillers).

Une intercommunalité en devenir

Du XL au XXL

La communauté de communes constitue la 25° plus grande intercommunalité de France (63 communes contre 18 en moyenne). A partir du 1er janvier 2017, elle représentera le cœur d'un nouvel EPCI qui s'étendra sur deux arrondissements (Amiens et Abbeville) et rassemblera 120 communes, devenant l'une des 15 intercommunalités les plus vastes de France.

Au sein de ce grand territoire, 3 PLUI sont en cours d'élaboration. Dans ce contexte, le SCOT du Grand Amiénois, approuvé en 2012, apparaît comme un garant de la cohérence territoriale entre les 3 démarches.

Stades d'avancement des 3 PLUI

	Date de prescription	Lancement des études	Débats sur le PADD
CC Canton de Conty	Décembre 2013	Janvier 2015	Début 2017
CC du Sud-ouest amiénois	Décembre 2013	Octobre 2015	Fin 2017
CC de la Région de Oisemont	Octobre 2015	Début 2017	2019

De nouveaux projets et politiques sectoriels, à mettre en musique dans le PLUI

Les transferts de compétence obligatoire prévus par la loi NOTRe ont incité les trois EPCI à engager des réflexions communes dès 2016 (schéma de développement économique, schéma touristique).

D'autres politiques méritent une réflexion à une échelle élargie, telles que l'organisation scolaire ou encore la politique de l'habitat (les PLUI valant également Programme Local de l'Habitat).



Le saviez-vous?

Un plan de mobilité rurale, souhaité par la CCSOA afin de mieux articuler urbanisme et déplacements, va être engagé fin 2016 à l'échelle des 3 communautés de communes.

L'identite du territoire

Ses grands traits de caractère

Vaste et peu dense : cette caractéristique est problématique lorsque l'on considère l'évolution des services ou l'accès des habitants à ces services, mais elle représente un atout de taille pour l'agriculture (80% de terres agricoles et de prairies) et le tourisme vert (20% du territoire recensé en Zones Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - ZNIEFF).

Multipolaire et équilibré : malgré sa faible densité, le territoire dispose de plusieurs pôles situés au centre et aux quatre points cardinaux, qui connaissent toutefois des dynamiques contrastées.

La dynamique des pôles entre 2008 et 2013

	Dynamique démographique	Dynamique économique	Dynamique commerciale
Poix-de-Picardie	+0,2%/an	+0,3%/an	+
Airaines	+1,4%/an	-2,4%/an	
Aumale-Gauville	-1,1%/an	+0,2%/an	++
Beaucamps-le-Vieux	-0,6%/an	-3,1%/an	-
Hornoy-le-Bourg	-0,1%/an	-3,0%/an	-
Quevauvillers	+1,2%/an	-2,3 %/an	+
Molliens-Dreuil	-1,4%/an	+0,3%/an	+

INSEE, Recensement Général de la Population 2008-2013 ; AID observatoire (étude 2010-2016) ; synthèse atelier PLUi février 2016

Rural et périurbain : si le territoire conserve de nombreuses caractéristiques rurales (patrimoine bâti, économie agricole), il se « périurbanise » sous l'influence grandissante du pôle urbain d'Amiens. Les conséquences sont multiples (pression foncière, augmentation du trafic routier, mutation des formes villageoises) et risquent d'accroître le déséquilibre entre les communes du Sud et de l'Est (attractives) et celles de l'Ouest (plus isolées et en retrait).

Vieillissant mais dynamique: plusieurs signaux attestent d'un vieillissement du territoire (part croissante des seniors, baisse de la taille des ménages, apparition de friches industrielles, vacance commerciale et immobilière). Toutefois, ces tendances sont compensées par la croissance démographique, l'essor de nouveaux secteurs d'activités, essentiellement tertiaires, et la réalisation de projets structurants (piscine, zone d'activités de Croixrault).

Une composante du SCOT du Grand Amiénois (voir atlas cartographique - carte n°17)

Le territoire est composé de 5 pôles structurants (sur 21), d'un pôle-relais et de 54 communes rurales (sur 305). Il dispose en outre de 2 gares situées sur l'une des 5 branches de l'étoile ferroviaire amiénoise, de 2 des 7 zones d'aménagement commercial (Croixrault et Airaines), de plusieurs sites à vocation économique d'intérêt interterritorial (Poix-de-Picardie-Croixrault) et de proximité (Airaines, Beaucamps-le-Vieux, Hornoy-le-Bourg), de nombreux espaces naturels s'insérant dans le projet de trame verte et bleue du pays et enfin de 5% de l'enveloppe de logements prévue à l'horizon 2030 (1710 sur 32000).



Le saviez-vous?

Une aire urbaine est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain offrant au moins 1 500 emplois et une couronne périurbaine, composée de communes dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine. Les communes qui n'appartiennent ni à un pôle urbain, ni à sa couronne périurbaine sont considérées soit comme « multipolarisées » (sous l'influence de plusieurs pôles), soit comme « isolées » (hors influence des pôles).







